

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 27 mars 2009

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 1/03

OBJET : Implantation et développement des entreprises - Autres actions économiques - Budget primitif 2009.

RÉSUMÉ : Ce rapport traite de l'ensemble des propositions budgétaires relatives aux interventions économiques du Département permettant la poursuite des actions engagées dans ce domaine : implantation et développement des entreprises, soutien financier du Département pour les actions menées par différents organismes tels que l'A.R.D., les G.I.P., le C.R.V. DATAGORA, le Syndicat mixte du pôle d'activité de l'aérodrome de Villaroche, les pôles de compétitivités, la pépinière d'entreprise de l'Aéropôle de Roissy Charles-de-Gaulle, le centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire notamment, et les subventions allouées à S.M.D., l'agence de développement économique du Département.

Il est à noter l'augmentation importante de certaines aides, notamment en faveur de l'implantation des entreprises (+ 57% en AP par rapport au BP 2008) s'expliquant par la montée en puissance du dispositif de requalification des zones d'activités ou la hausse de 23,8 % en AP du programme « Autres actions économiques » due au nombre croissant de demandes pour les projets des pôles de compétitivité.

Concernant le fonctionnement, les dépenses proposées au BP 2009 s'élèvent à : 1,05 M€ (1,04 M€ au BP 2008) pour le programme « Implantation des entreprises », 0,48 M€ (0,42 M€ au BP 2008) pour le programme « Développement des entreprises », 3,59 M€ (3,67 M€ au BP 2008) pour le programme « Autres actions économiques ».

Pour les dépenses d'investissement, **tous programmes confondus**, les autorisations de programme proposées s'élèvent 5,79 M€ (4,7 M€ au BP 2008) et se déclinent de la manière suivantes : 2,19 M€ (1,39 M€ au BP 2008) pour le programme « Implantation des entreprises » ; 0,45 M€ (0,75 M€ au BP 2008) pour le programme « Développement des entreprises », 3,16 M€ (2,55 M€ au BP 2008) pour le programme « Autres actions économiques ». Les crédits de paiement s'élèvent à 3,01 M€ contre 3,30 M€ au BP 2008.

I - IMPLANTATION DES ENTREPRISES

I. A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

I. A – 1 OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création des opérations suivantes :

| Libellé de l'opération | Montant de l'opération en € |
|--|--------------------------------|
| Fonds d'aide à l'implantation d'entreprises | 548 000 |
| SMD – Accueil d'investisseurs | 436 000 |
| Cotisation A.R.D. | 62 900 |
| GIP Sud Seine-et-Marne | 3 000 |
| Total de l'enveloppe de dépenses 2009 | 1 049 900 |

Opération « Fonds d'aide à l'implantation d'entreprises » : 548 000 €

Ce fonds, principal dispositif d'aide à l'implantation d'entreprises mis en place depuis maintenant dix-sept ans, est destiné à encourager les projets d'implantation de nouvelles entreprises dans le département mais également à soutenir les extensions des entreprises seine-et-marnaises. L'aide départementale permet de réduire pendant 6 ans les loyers dus par l'entreprise au crédit bailleur. L'organisme de crédit bail perçoit l'aide départementale et la reverse intégralement à l'entreprise pendant les six premières années du financement.

Les crédits proposés correspondent aux bonifications à verser au titre de l'année 2009, ils concernent aujourd'hui 22 dossiers.

Opération « S.M.D. – Accueil d'investisseurs » : 436 000 €

Les crédits proposés pour cette opération sont en légère augmentation (431 500 € au BP 2008). Ils permettront la poursuite ou la reconduction des actions déjà engagées. Pour celles déjà mises en œuvre, il sera recherché, quand cela est possible, des partenariats financiers avec des collectivités locales ou d'autres agences de développement afin de limiter les dépenses. Les investissements nécessaires à la maintenance et à l'amélioration des bases de données seront étalés dans le temps.

Les opérations d'image comme les salons généralistes par exemple seront limitées au profit d'opérations plus directement opérationnelles.

Le programme prévisionnel a été construit en cohérence avec le Schéma Régional de Développement Economique. Il comprend un certain nombre d'opérations conjointes avec l'Agence Régionale de Développement dans la perspective de la mise en œuvre du P2A, plan d'action pour l'attractivité de l'Ile de France :

- participation au Marché international des professionnels de l'immobilier (M.I.P.I.M.) au mois de mars (avec l'A.R.D.) ;
- recherche d'investisseurs en Allemagne (avec l'agence économique de l'Essonne) ;
- recherche d'investisseurs en Grande Bretagne au premier semestre (avec Disneyland Paris) ;

- participation au Salon de l'immobilier d'entreprise (S.I.M.I.) au mois de décembre (avec des intercommunalités seine-et-marnaises) ;
- participation (avec la Région) au Salon international des équipements pour l'environnement, technologies et services pour l'Industrie et les collectivités locales (POLLUTEC Lyon) ;
- adhésion au programme « Regional partners » pour l'année 2009 ;
- participation au salon du Bourget 2009 pour la prospection d'entreprises du secteur aéronautique pour l'aérodrome de Villaroche ;
- participation au salon des énergies renouvelables.

Opération « Cotisation A.R.D. » : 62 900 €

L'Agence Régionale de Développement (A.R.D.) a aujourd'hui 7 années d'activité. Créée fin 2000 à l'initiative du Conseil régional et des chambres de commerce d'Île-de-France pour faire face à la concurrence internationale en matière d'attraction des investissements privés, l'A.R.D. a maintenu un niveau d'activité élevé sur sa mission traditionnelle d'accompagnement des projets d'implantation et s'adapte aujourd'hui aux nouveaux enjeux économiques.

D'un premier bilan effectué sur les cinq premiers exercices (2001-2006), il ressort que l'action de l'A.R.D. a permis notamment la création et la sauvegarde de 13 718 emplois, et l'accompagnement de 1 300 projets sur le territoire de l'Île-de-France. En 2007, l'agence s'est réorganisée afin de permettre une adéquation plus efficace entre les besoins des entreprises et l'offre.

Cette réorganisation s'articule autour de trois grands objectifs :

- contribuer à la création et au maintien de l'emploi en Île-de-France,
- participer au développement de l'attractivité économique de l'Île-de-France,
- accompagner les territoires franciliens touchés par des mutations économiques.

Dans ce cadre, les principales missions de l'A.R.D. sont les suivantes :

- promouvoir l'attractivité économique de la Région à un niveau international,
- attirer les investisseurs étrangers en Île-de-France,
- coordonner la définition marketing de l'offre régionale,
- assister les investisseurs avant et au cours de leur implantation en Île-de-France,
- participer à l'accompagnement des territoires confrontés à des mutations économiques.

Afin de poursuivre la participation du Département au développement économique de l'Île-de-France, je vous propose d'inscrire au budget une somme de 62 900 € correspondant à la cotisation 2009 à cette association.

Opération « G.I.P. Sud Seine-et-Marne » : 3 000 €

Les missions principales du Groupement d'Intérêt Public « Plate-forme de revitalisation et de développement du sud Seine-et-Marne », créé le 7 juillet 2006, sont la prospection et le suivi préventif des entreprises, la revitalisation et le développement économique du territoire ainsi que l'accompagnement des travailleurs touchés par les restructurations. L'objectif fixé est la création d'au moins 450 emplois en trois ans. Au 1^{er} novembre 2008, 266 emplois ont été créés.

Une convention constitutive a été signée le 7 juillet 2006 pour 3 ans. Une étude visant à déterminer le plan d'actions du groupement est en cours de réalisation.

Le montant inscrit (3 000 €) correspond à la participation du Département aux frais de fonctionnement du G.I.P. Les études lancées en 2007 et 2008 sont en cours de finalisation, aucune participation supplémentaire n'est demandée pour le moment aux différents membres du groupement.

I. B - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

I. B - 1 OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création des opérations suivantes :

| Libellé de l'opération | Montant de l'opération en € | CP 2009 en € |
|--|--------------------------------|-----------------|
| Requalification des Z.A. – Défi 1 – Action 3 de l'Agenda 21 | 2 000 000 | 0 |
| Aide au commerce rural | 90 000 | 30 000 |
| Fonds d'aide aux locaux d'activités | 100 000 | 0 |
| Total de l'AP de dépenses 2009 | 2 190 000 | 30 000 |

Opération « Requalification des zones d'activités » : 2 000 000 € (Défi 1 – Action 3 de l'Agenda 21)

Ce dispositif commence à être connu, et il est probable que plus d'une collectivité par an sollicite l'aide départementale. C'est pourquoi, le budget 2009 prévoit le doublement de l'AP afin de participer à 2 opérations de requalification par an. Par ailleurs, une étude sera réalisée en 2009 afin de quantifier les besoins de requalification des principales zones du département et de fournir des éléments permettant d'apprécier les priorités.

L'AP 2008, d'un montant d'1M€, sera affectée au projet de requalification des ZA de Lagny-sur-Marne et de la Courtilière à Saint-Thibault-des-Vignes présenté par la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire. Le diagnostic devrait débiter au printemps.

Opération « Aide au commerce rural » : 90 000 €

Depuis la délibération du 26 septembre 2003, l'aide départementale est calculée sur le coût des travaux à hauteur de 20 % plafonnée à 30 000 €. Au titre de l'année 2008, les dossiers des communes de Presles-en-Brie et Congis-sur-Thérouanne ont été adoptés. Devraient être présentées, sur ce même exercice, les demandes des communes de Charny et Bannost-Villegagnon. Un budget de 90 000 € est prévu pour 2009.

Opération « Fonds d'aide aux locaux d'activités » : 100 000 €

Bien qu'aucune demande n'ait été inscrite depuis 2005 sur cette opération, un montant de 100 000 € est proposé en prévision de la mise en œuvre de la nouvelle politique régionale intitulée : « Pactes pour le développement économique, l'emploi et la formation » qui sera accompagnée par le Département.

I.B - 2 RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2009

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2009 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2009.

| Libellé de l'opération | Année de création | Montant de l'opération en € | CP 2009 en € |
|--------------------------|-------------------|-----------------------------|-------------------|
| Requalification des Z.A. | 2006 | 1 524 870 | 579 783,79 |
| Requalification des Z.A. | 2007 | 1 975 000,00 | 200 000,00 |
| Requalification des Z.A. | 2008 | 1 000 000,00 | 100 000,00 |
| Aide au commerce rural | 2004 | 229 854,39 | 900,00 |
| Aide au commerce rural | 2007 | 30 000,00 | 14 100,00 |
| Aide au commerce rural | 2008 | 90 000,00 | 30 000,00 |
| Total des CP 2009 | | | 924 783,79 |

Opération « Requalification des Zones d'activités »

Ces crédits correspondent aux projets des communes de Nangis, Vaux-le-Pénil et Ozoir-la-Ferrière actuellement en cours de réalisation.

Opération « Aide au commerce rural » 2004, 2007 et 2008

Pour les AP 2004 et 2007, les crédits correspondent aux soldes à verser en 2009 pour les communes d'Evry-Grégy-sur-Yerres et Juilly. Sur l'AP 2008, les crédits inscrits concernent les dossiers des communes de Congis-sur-Thérouanne et Presles-en-Brie pour lesquels aucun versement n'est intervenu à ce jour.

Le total des crédits de paiement 2009 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 954 783,79 € pour les dépenses d'investissement.

II - DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

II. A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

II. A - 1 OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création des opérations suivantes :

| Libellé de l'opération | Montant de l'opération en € |
|--|-----------------------------|
| S.M.D. – Soutien à la création d'entreprises | 253 000 |
| S.M.D. – Conseil aux entreprises | 226 000 |
| Total de l'enveloppe de dépenses 2009 | 479 000 |

Opération « S.M.D. – Soutien à la création d’entreprises » : 253 000 €

Les crédits proposés pour cette opération permettront à Seine-et-Marne Développement de fédérer et d’initier des actions avec des organismes d’accompagnement à la création et à la reprise d’entreprises. Ils permettent aussi à l’agence d’animer le réseau « C.R.E.A. 77 » qui rassemble 80 partenaires de la création d’entreprises.

Les partenaires soutenus financièrement sont actuellement, sans préjuger des nouvelles demandes qui pourraient être exprimées :

- la C.C.I. pour le programme départemental de la transmission / reprise d’entreprises ;
- les pépinières d’entreprises (actions mutualisées de renforcement des « services experts »)
- Nord Seine-et-Marne Initiatives, P.F.I.L.E. du nord du département (Plate forme d’initiatives locales);
- Melun Val-de-Seine Initiatives, P.F.I.L.E. du Sud du département ;
- Sud Ile-de-France Entreprendre ;
- Club Invest. 77, le club de Business Angels du département ;
- la Boutique de gestion de Seine-et-Marne.

Opération « S.M.D. – Conseil aux entreprises » : 226 000 €

Créée depuis plusieurs années, la subvention « Conseil aux entreprises » permet à Seine-et-Marne Développement de financer des prestataires externes pour produire des expertises d’entreprises dans plusieurs domaines : les finances, l’environnement et le développement durable, les ressources humaines, ... Ces opérations peuvent être individuelles (expertise Géode de la Banque de France), ou bien collectives (partenariat avec l’Union des métiers de la métallurgie).

Les crédits inscrits pour cette opération s’élèvent à 226 000 € (175 000 € au BP 2008). A l’augmentation annuelle proposée (+ 25 000 €), s’ajoute une proposition d’inscription de crédits supplémentaires (+ 26 000 €) pour la prise en compte d’un nouveau projet porté par la Chambre des Métiers. Il permettrait d’accompagner des artisans dans le cadre de leur gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

II. B- DEPENSES D’INVESTISSEMENT

II. B – 1 OUVERTURE D’UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2009

Pour l’exercice 2009, je vous propose la création des opérations suivantes :

| Libellé de l’opération | Montant de l’opération en € | CP 2009 en € |
|---------------------------------------|------------------------------------|---------------------|
| Fonds d’aide à l’innovation | 250 000 | 50 000 |
| Développement économique des franges | 200 000 | 0 |
| Total de l’AP de dépenses 2009 | 450 000 | 50 000 |

Opération « Fonds d’aide à l’innovation » : 250 000 €

Ce fonds est conçu comme un abondement de l'Aide Régionale à l'Innovation et aux Transferts de Technologie (A.R.I.T.T.). Le montant de l'aide s'élève à 50 000 € maximum par dossier. En 2008, 6 demandes ont été agréées en Commission permanente, ce qui représente une aide d'un montant total de 94 667 €. Quatre dossiers, prévus également sur l'AP 2008, doivent être présentés à une prochaine Commission permanente.

Opération « Développement économique des franges » : 200 000 €

La Région élabore actuellement un nouveau dispositif global d'aides aux entreprises. L'aide au développement économique des franges existera toujours mais sous une autre forme ; les crédits inscrits permettront d'abonder ce nouveau dispositif. En 2008, cinq dossiers ont été approuvés en Commission permanente pour un montant total d'aide de 240 000 €. Deux de ces dossiers ont été affectés sur l'AP 2007.

II. B - 2 RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2009

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2009 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2009.

| Libellé de l'opération | Année de création | Montant de l'opération en € | CP 2009 en € |
|--|--------------------------|------------------------------------|---------------------|
| Développement économique des Franges | 2007 | 265 000 | 115 000 |
| Développement économique des Franges | 2008 | 200 000 | 150 000 |
| Renforcement Technologique des entreprises | 2008 | 300 000 | 150 000 |
| Fonds d'aide à l'innovation | 2008 | 250 000 | 100 000 |
| Total des CP 2009 | | | 515 000 |

Opération « Développement économique des Franges »

Ces crédits correspondent aux montants des aides restant à verser pour des projets adoptés en 2007 et 2008 par la Commission permanente.

Opération « Renforcement Technologique des entreprises »

Ce dispositif, basé sur un partenariat avec l'organisme financier « OSEO Financement » permet à des P.M.E. de bénéficier d'une aide départementale diminuant les intérêts des prêts participatifs au développement.

Le montant de l'aide correspond à 20 % du prêt plafonné au montant des fonds propres de l'entreprise avec un minimum de 15 000 € et un maximum de 100 000 € par dossier, soit une aide pouvant varier de 3 000 à 20 000 €.

Les crédits de paiements pour cette opération avaient été répartis sur les années 2008 et 2009, à raison de 150 000 € par an.

Opération « Fonds d'aide à l'innovation »

Ces crédits correspondent aux montants des aides restant à verser pour des projets adoptés sur l'AP 2008 par la Commission permanente.

Le total des crédits de paiement 2009 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 565 000 € pour les dépenses d'investissement.

III - AUTRES ACTIONS ÉCONOMIQUES

III. A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

III. A – 1 OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création des opérations suivantes :

| Libellé de l'opération | Montant de l'opération en € |
|---|--------------------------------|
| Moyens d'actions S.M.D. | 3 083 699 |
| G.I.P. (Groupement d'intérêt public) Roissy C.D.G. Emploi | 29 500 |
| Subvention C.R.V.-DATAGORA | 100 000 |
| Participation Pépinières d'entreprises | 21 000 |
| Pôles de compétitivité | 100 000 |
| S.M.D. – Animation Pôle de compétitivité | 100 000 |
| Participation aéroport de Villaroche | 70 000 |
| Soutien à l'économie sociale et solidaire – Défi 2 action 11 de l'Agenda 21 | 10 000 |
| Subventions diverses | 78 723 |
| Cotisations diverses | 165 |
| Total de l'enveloppe de dépenses 2009 | 3 593 087 |

Opération « Moyens d'actions S.M.D. » : 3 083 699 €

- Fonctionnement de Seine-et-Marne Développement : 1 874 432 €

La présente opération correspond à la plus grande partie des subventions accordées à Seine-et-Marne Développement pour son fonctionnement et ses activités propres.

Seine-et-Marne Développement a pour objet la recherche et la mise en œuvre des moyens visant à assurer et faciliter le développement économique de notre département, ainsi que la promotion de celui-ci en France et à l'étranger.

L'association assure une coordination générale entre les agents économiques, les administrations et l'ensemble des élus de Seine-et-Marne. Elle concourt à la bonne fin de toute opération de création, d'implantation, de maintien et d'expansion d'entreprises sur le territoire seine-et-marnais.

Globalement, les subventions attribuées à l'agence de développement représentent une somme de 3 083 699 €, réparties entre le fonctionnement de l'agence et ses activités propres selon la décomposition qui suit :

- « S.M.D. -Développement à l'international » : 303 000 €

Le programme prévisionnel est articulé autour de plusieurs objectifs :

- renforcer le travail collaboratif avec l'Agence Régionale de Développement sur la recherche d'investisseurs internationaux ;
 - renforcer les opérations sur l'Allemagne en partenariat avec l'Essonne et le concours d'une étudiante en alternance de langue maternelle allemande ;
 - poursuivre la prospection d'entreprises au Royaume-Uni en partenariat avec Disney ;
 - améliorer l'accompagnement des entreprises seine-et-marnaises à l'export en liaison avec le réseau 77 international ;
 - organiser une mission d'entreprises au Japon.
- « S.M.D. – Information économique » : 200 000 € (180 000 € au BP 2008)

L'accélération récente de la crise économique mondiale a montré l'importance de la connaissance fine du tissu économique pour pouvoir comprendre les évolutions et réagir face à un contexte de plus en plus complexe. L'augmentation des crédits alloués pour l'observatoire économique va permettre de poursuivre la refonte du système d'information de l'agence.

- S.M.D. – Projets Collectifs » : 253 000 €

La subvention demandée pour 2009 correspond au renouvellement des partenariats conclus avec les collectivités locales et les principaux partenaires de l'agence, compagnies consulaires, syndicats professionnels, associations. Le programme 2009 prévoit plusieurs opérations nouvelles dans les domaines du développement durable et de l'artisanat.

- S.M.D. – Promotion communication » : 453 267 €

Le programme prévisionnel 2009 prévoit de poursuivre la campagne de 2008 et de la décliner sur différents supports qui seront rénovés par une meilleure mise en cohérence de l'ensemble des produits de communication développés par l'agence. On peut ainsi évoquer les projets suivants :

- évolution légère de la maquette de « trajectoires » dont la diffusion sera par ailleurs augmentée ;
- édition du guide de la recherche partenariale en cohérence avec la gamme des autres guides (création, financement, économie sociale et solidaire...) ;
- mise en ligne de « TECHNEO » ;
- version 2.0 du site e-seine-et-marne : le répertoire des compétences des entreprises seine et marnaises ;
- rénovation du site seine-et-marne-invest.com.

Opération « G.I.P. Roissy C.D.G Emploi » : 29 500 €

Créé en 1998, le Groupement d'Intérêt Public « Roissy C.D.G. Emploi » permet de réaliser l'interface entre les acteurs économiques du site de Roissy et les institutions (Etat, collectivités territoriales). Outil de coordination et de mise en cohérence des politiques de l'emploi, il a favorisé une gestion partenariale des retombées économiques et sociales du développement de la

plate-forme aéroportuaire de Paris C.D.G. dans le domaine de l'emploi, en les optimisant sur l'environnement local.

Par délibération du 24 novembre 2006, le Département de Seine-et-Marne a reconduit son adhésion au G.I.P. pour une durée de trois ans. Cette dernière est arrivée à échéance en novembre 2008 et un avenant a prorogé le GIP jusqu'en avril 2009.

En 2008, les objectifs du GIP ont porté sur :

- la mise en oeuvre du Contrat d'Etude Prospective Territorial (CEPT) ;
- le dossier Sécurisation des Parcours Professionnels ;
- les travaux d'élaboration d'un Pacte pour l'Emploi, la Formation et le Développement Economique avec la Région Ile-de-France et les partenaires publics et privés du « Grand Roissy ».

Pour 2009, je vous propose de poursuivre notre participation à ces démarches et de donner votre accord pour l'inscription de 29 500 €, soit un montant identique à 2008, correspondant à l'adhésion du Département au G.I.P. Roissy C.D.G. Emploi, sous réserve de la prorogation du GIP sur l'année 2009.

Opération « C.R.V.-DATAGORA »: 100 000 €

Dans un contexte de tension économique et de concurrence accrue entre les territoires (régionaux, nationaux et européens) en matière d'implantation des entreprises, DATAGORA a pour mission principale de valoriser les atouts du Bassin de Roissy auprès d'investisseurs potentiels afin d'emporter leurs décisions d'implantation.

Le plan d'actions et les objectifs 2008 de DATAGORA ont porté sur :

- la réalisation de 160 présentations sur le pôle Roissy-CDG,
- la mise en place d'ECONOVISTA-DATAGORA (outil de cartographie interactive),
- le déploiement de DATAGORA mobile, projet de portabilité (outil informatique permettant de faire des présentations délocalisées),

Au titre de l'année 2009, je vous propose l'inscription de 100 000 € correspondant à la contribution départementale annuelle aux charges de fonctionnement de DATAGORA. Les trois autres membres fondateurs (le Département du Val d'Oise, le Département de Seine-Saint-Denis et Aéroports de Paris) ainsi que la Région Ile-de-France contribueront à même hauteur.

Opération « Participation Pépinières d'entreprises » : 21 000 €

Ce montant correspond à l'adhésion du Département à la structure « Aéroport Roissy C.D.G. », pépinière d'entreprises créatrice d'emplois et à fort potentiel, la vocation de cette pépinière étant d'utiliser le pôle de Roissy comme un « catalyseur » économique et d'essaimer les entreprises créées dans les départements limitrophes.

Opération « Pôles de compétitivité » : 100 000 €

Ces crédits correspondent aux cotisations que le Département verse, en tant que membre adhérent, aux associations de gouvernance des Pôles de compétitivité « Advancity VMD », « Cap Digital » et « ASTech ».

Opération « SMD – Animation Pôle de compétitivité » : 100 000 €

Cette inscription correspond à la participation de SMD dans les structures d'animation des pôles de compétitivité auxquels participe la Seine-et-Marne. En 2008, l'agence a organisé des rencontres de l'innovation sur chacune des thématiques suivies par les pôles. Ces manifestations, qui ont rencontré un vif succès, seront poursuivies pour permettre aux PME et PMI seine-et-marnaises de pouvoir renforcer leur compétitivité.

En 2009, des actions sont d'ores et déjà programmées qui constituent une suite cohérente aux actions de sensibilisation des PME aux projets collaboratifs : valorisation du guide de la recherche partenariale, et promotion auprès des PME des compétences de R&D auxquelles elles peuvent accéder.

Comme en 2008, Seine et Marne Développement prévoit aussi de participer au « Paris-Région Innovation Tour », qui réunit l'ensemble des « clusters » européens autour des pôles de compétitivités de l'Île de France.

Opération « Participation aéroport de Villaroche » : 70 000 €

Les crédits correspondent à la contribution du Département aux charges d'exploitation de la plate-forme gérée par le syndicat mixte du pôle d'activités de l'aéroport de Villaroche. Chacune des trois collectivités (le Département, la Communauté d'agglomération de Melun-Val-de-Seine et le Syndicat d'agglomération nouvelle de Sénart), contribue pour un tiers aux charges de fonctionnement et d'investissement du syndicat.

Opération « Soutien à l'économie sociale et solidaire » : 10 000 € (Défi 2 – Action 11 de l'Agenda 21)

Ce montant correspond à la participation du Département au centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire.

Opération « Subventions diverses » : 78 723 €

Les subventions inscrites sur cette opération concernent notamment l'association des consommateurs « ORGECO » pour un montant de 1 780 € (identique à 2008) et les unions syndicales de salariés pour un montant de 70 875 € (67 500 € au BP 2008).

Opération « Cotisations diverses » : 165 €

Cette opération regroupe les cotisations versées à Seine-et-Marne Développement (15 €) et à DATAGORA (150 €).

III. B - RECETTES DE FONCTIONNEMENT**III. B – 1 OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2009**

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création de l'opération suivante :

| Libellé de l'opération | Montant de l'opération en € |
|--|------------------------------------|
| Remboursement d'intérêts sur avances | 9 715 |
| Total de l'enveloppe de recettes 2009 | 9 715 |

Opération « Remboursement d'intérêts sur avances » : 9 715 €

Cette opération concerne globalement le remboursement en intérêts de l'ensemble des avances faites par le Département aux communes, districts et organismes divers.

Je vous propose d'inscrire au budget primitif 2009 une somme de 9 715 € (contre 11 285 € au BP 2008), se répartissant comme suit :

- 8 952 € au titre des « contrats de développement économique et commercialisation des zones d'activités » contre 9 785 € au BP 2008,

- 496 € au titre des « logements défectueux » contre 975 € au BP 2008,

- 267 € au titre des « autres organismes publics ou privés » contre 525 € au BP 2008.

III. C – DEPENSES D'INVESTISSEMENT**III.C - 1 OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2009**

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création des opérations suivantes :

| Libellé de l'opération | Montant de l'opération en € | CP 2009 en € |
|---------------------------------------|------------------------------------|---------------------|
| Pôles de compétitivité | 3 000 000 | 500 000 |
| Aérodrome « Villaroche » | 100 000 | 0 |
| Embranchements Z.A.E. | 56 000 | 28 000 |
| Total de l'AP de dépenses 2009 | 3 156 000 | 528 000 |

Opération « Pôles de compétitivité » : 3 000 000 €

Aujourd'hui, le Département adhère à 3 pôles : « Advancity VMD », « Cap Digital » et « ASTech ». Depuis la mise en place de cette politique, le Département a co-financé 12 projets (4 en 2008) pour un montant total de 2 494 418 € (952 960 € en 2008). Le budget 2009 prévu pour cette opération s'élève à 3 000 000 €. Il permettra de financer les projets des entreprises et des laboratoires de recherche seine-et-marnais labellisés par les pôles en 2009.

Opération « Aérodrome de Villaroche » : 100 000 €

Le Département, la Communauté d'agglomération de Melun Val de Seine et le Syndicat d'agglomération Nouvelle de Sénart ont créé le syndicat mixte du pôle d'activités de Villaroche dont l'objet est la gestion, l'entretien et l'aménagement du site de la plate-forme de l'aérodrome. Chacune des trois collectivités contribue pour un tiers aux charges de fonctionnement et d'investissement du syndicat. Une somme de 100 000 € est inscrite pour 2009, en prévision du lancement d'études pour le développement économique du site.

Opération « Embranchements des ZAE » : 56 000 €

Cette opération est inscrite dans le contrat particulier Région-Département. Le montant proposé concerne le lancement d'études technique et économique pour la future mise en œuvre de travaux d'infrastructure co-financés par le Département et la Région.

III.C - 2 RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2009

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2009 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2009.

| Libellé de l'opération | Année de création | Montant de l'opération en € | CP 2009 en € |
|--------------------------|-------------------|-----------------------------|----------------|
| Pôles de compétitivité | 2007 | 1 541 458 | 294 000 |
| Pôles de compétitivité | 2008 | 2 500 000 | 671 922 |
| Total des CP 2009 | | | 965 922 |

Opération « Pôles de compétitivité » 2007 et 2008

Ces crédits correspondent à la participation du Département aux 12 projets coopératifs retenus par l'Assemblée départementale en 2007 et 2008.

Le total des crédits de paiement 2009 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 1 493 922 € pour les dépenses d'investissement

III. D - RECETTES D'INVESTISSEMENT

III. D -1- OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME DE RECETTES 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création de l'opération suivante :

| Libellé de l'opération | Montant de l'opération en € | CP 2009 en € |
|---------------------------------------|-----------------------------|---------------|
| Remboursement en capital | 61 930 | 61 930 |
| Total de l'AP de recettes 2009 | 61 930 | 61 930 |

Cette opération concerne globalement le remboursement en capital de l'ensemble des avances faites par le Département aux communes, districts et organismes divers.

Je vous propose d'inscrire au budget primitif 2009 une somme de 61 930 €, se répartissant comme suit :

- 26 879 € au titre des « contrats de développement économique et zones d'activités » contre 26 045 € au BP 2008,

- 7 622 € au titre des « autres organismes publics ou privés » contre 7 364 € au BP 2008,

- 12 196 € au titre des entreprises sinistrées lors de la tempête du 26 décembre 1999 ainsi que les tempêtes de grêle des 2 et 7 juillet 2000,

- 15 233 € au titre des « lotissements défectueux » contre 14 754 € au BP 2008.

Soit un total de recettes de 61 930 € contre 192 457 € au budget primitif 2008.

Le total des crédits 2009 s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 61 930 € pour les recettes d'investissement.

En conclusion, je vous propose d'approuver :

pour les dépenses d'investissement,

- la création des opérations 2009,

pour les dépenses de fonctionnement,

- la liste des subventions proposées à l'étape budgétaire.

Les propositions d'inscriptions de crédits d'investissement et de fonctionnement seront reprises et votées par chapitre dans le rapport « Projet de budget primitif pour l'exercice 2009 ».

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 1/03 des rapports soumis à la commission
n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement

Rapporteurs : M. ÉLU
Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement

M. TURBA
Commission n° 7 - Finances

Séance du 27 mars 2009

OBJET : Implantation et développement des entreprises - Autres actions économiques - Budget primitif 2009.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement,

Vu l'avis de la Commission n° 7 – Finances,

DECIDE

Sur le programme « Implantation des entreprises » :

I – Pour les dépenses d'investissement :

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2009 des opérations suivantes :

| Libellé de l'opération | Montant de l'opération en € |
|---------------------------------------|--|
| Requalification des Z.A. | 2 000 000 |
| Fonds d'aide aux locaux d'activités | 100 000 |
| Aide au commerce rural. | 90 000 |
| Total de l'AP de dépenses 2009 | 2 190 000 |

II – Pour les dépenses de fonctionnement :

- de créer les subventions suivantes (bénéficiaires ou enveloppes) :

| Bénéficiaires ou enveloppe de subvention | CP / AD* | BP 2009 en € |
|--|----------|--------------|
| Fonds d'aide à l'implantation d'entreprises | CP | 548 000 |
| Seine-et-Marne Développement (Accueil d'investisseurs) | AD | 436 000 |

**à répartir ultérieurement en Commission Permanente ou Assemblée départementale*

Sur le programme « Développement des entreprises » :

I – Pour les dépenses d'investissement :

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2009 des opérations suivantes :

| Libellé de l'opération | Montant de l'opération en € |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| Fonds d'aide à l'innovation | 250 000 |
| Développement économique des franges | 200 000 |
| Total de l'AP de dépenses 2009 | 450 000 |

II- Pour les dépenses de fonctionnement :

- de créer les subventions suivantes (bénéficiaires ou enveloppes):

| Bénéficiaires ou enveloppes de subvention | CP / AD* | BP 2009 en € |
|--|----------|--------------|
| Seine-et-Marne Développement (Soutien à la création d'entreprises) | AD | 253 000 |
| Seine-et-Marne Développement (Conseil aux entreprises) | AD | 226 000 |

**à répartir ultérieurement en Commission Permanente ou Assemblée départementale*

Sur le programme « Autres actions économiques » :

I-Pour les dépenses d'investissement :

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2009 des opérations suivantes :

| Libellé de l'opération | Montant de l'opération en € |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| Pôles de compétitivité | 3 000 000 |
| Aérodrome de Villaroche | 100 000 |
| Embranchements ZAE | 56 000 |
| Total de l'AP de dépenses 2009 | 3 156 000 |

II - Pour les dépenses de fonctionnement :

- de créer les subventions suivantes (bénéficiaires ou enveloppes) :

| Bénéficiaires ou enveloppe de subvention | CP / AD* | BP 2009 en € en € |
|--|---------------------------|------------------------------|
| Seine-et-Marne Développement (Fonctionnement) | AD séance du 27 mars 2009 | 1 874 432 |
| Seine-et-Marne Développement (Développement à l'international) | AD séance du 27 mars 2009 | 303 000 |
| Seine-et-Marne Développement (Information économique) | AD séance du 27 mars 2009 | 200 000 |
| Seine-et-Marne Développement (Projets collectifs) | AD séance du 27 mars 2009 | 253 000 |
| Seine-et-Marne Développement (Promotion communication) | AD séance du 27 mars 2009 | 453 267 |
| Seine-et-Marne Développement (Animation Pôle de compétitivité) | AD séance du 27 mars 2009 | 100 000 |
| CRV – DATAGORA | AD séance du 27 mars 2009 | 100 000 |
| Soutien à l'économie sociale et solidaire | AD séance du 27 mars 2009 | 10 000 |
| Association ORGECO | AD séance du 27 mars 2009 | 1 780 |
| Subventions diverses | AD | 6 068 |
| Unions syndicales des salariés | AD séance du 27 mars 2009 | 70 875 |

**à répartir ultérieurement en Commission Permanente ou Assemblée départementale*

LE PRÉSIDENT,

V. ÉBLÉ

